

LES PRATIQUES COLLABORATIVES ÉCOLE-FAMILLE-COMMUNAUTÉ EFFICACES

Principes et pistes d'action

La communauté scientifique fait consensus : la collaboration école-famille-communauté (ÉFC) favorise la persévérance et la réussite scolaires des élèves, et ce, peu importe les contextes éducatifs.

EN QUOI CONSISTE LA COLLABORATION ÉCOLE-FAMILLE-COMMUNAUTÉ ?

La collaboration ÉFC a différentes significations selon les milieux, mais de manière générale, elle fait référence à :



Une relation étroite établie entre partenaires...



qui partagent des objectifs communs...



et qui entreprennent des actions stratégiques...



pour répondre aux besoins des jeunes et favoriser leur persévérance et leur réussite scolaires de manière cohérente (Larivée et al., 2017).

Des pratiques de collaboration ÉFC prometteuses ont été établies par une équipe de recherche québécoise (Larivée et al., 2017). **Quatre principes** pour faciliter l'implantation d'une démarche de collaboration ÉFC, se déclinant en **douze pistes d'action**, sont à la disposition de tout acteur qui œuvre à la réussite des jeunes.

FAIRE DE LA COLLABORATION ÉFC UN ENJEU SOCIAL ET GLOBAL

La collaboration ÉFC est un outil de mobilisation des acteurs concernés par la réussite et la persévérance de l'élève. Elle nécessite que les liens établis soient durables, coordonnés par un leader positif et construits de manière à prendre en considération l'ensemble des perspectives présentes dans les solutions envisagées.

PISTES D'ACTION PRIVILÉGIÉES :

- ⊙ Mettre en œuvre une démarche visant la mobilisation et la responsabilisation des acteurs clés
- ⊙ Adapter les actions aux contextes afin d'établir des rapports égaux dans les relations ÉFC

CONSIDÉRER LA COLLABORATION ÉFC COMME UNE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

La collaboration doit être planifiée de manière à inclure tous les acteurs pertinents et à bien définir leur rôle dans la démarche selon leur propre expertise. Des ajustements sont possibles en cours de route afin de s'assurer que cette collaboration définie collectivement est porteuse et qu'elle remplit ses objectifs.

PISTES D'ACTION PRIVILÉGIÉES :

- ⊙ S'entendre sur une définition commune de la collaboration ÉFC
- ⊙ Définir des objectifs communs et les prioriser
- ⊙ Planifier, évaluer et ajuster les objectifs, les actions et les rôles

Principes pour un passage à l'action

INSTAURER UN RÉEL DIALOGUE ENTRE LES ACTEURS CLÉS DE LA COLLABORATION ÉFC

Pour que chacun des acteurs assume pleinement son rôle, il importe d'établir un climat d'ouverture et de confiance. De cette manière, un dialogue continu et constructif entre les acteurs est favorisé.

PISTES D'ACTION PRIVILÉGIÉES :

- ⊙ Offrir un climat de collaboration harmonieux
- ⊙ Être à l'écoute des besoins de chacun
- ⊙ Utiliser des moyens de communication et un langage adapté

FAVORISER LA PARTICIPATION ACTIVE ET DES DYNAMIQUES COLLABORATIVES DE QUALITÉ

Les acteurs au cœur de la démarche de collaboration doivent pouvoir compter sur des conditions de réalisation qui prennent en compte leurs réalités et leurs besoins. De plus, les informations transmises doivent être adaptées aux types d'acteurs, tant au sein du contenu que celui du format.

PISTES D'ACTION PRIVILÉGIÉES :

- ⊙ Tenir les acteurs informés et leur offrir de la formation selon leurs besoins
- ⊙ Consulter et impliquer l'élève
- ⊙ Prévoir les ressources logistiques nécessaires
- ⊙ Partager les rôles et les responsabilités selon les connaissances et les compétences de chacun

LES PRATIQUES COLLABORATIVES ÉCOLE-FAMILLE-COMMUNAUTÉ EFFICACES

Planifier une démarche : un exemple



La collaboration ÉFC s'avère souvent complexe à mettre en place et prend des formes variées selon le contexte. De plus, des facteurs posent un défi dans l'implantation des pratiques de la collaboration ÉFC, comme les conditions propres aux acteurs impliqués, les objectifs de la collaboration et le temps imparti. Afin de soutenir la mise en œuvre d'une démarche ÉFC, un guide de planification, incluant **huit étapes de réalisation**, est proposé par Larivée *et al.*, (2017). Son utilisation permet de faciliter l'implantation de pratiques ÉFC efficaces, à condition qu'il soit l'objet d'une appropriation et d'une adaptation par les utilisateurs (Larivée *et al.*, 2017).

Les intervenants communautaires jouent un rôle charnière de « passeurs », car ils font le pont entre les réseaux formels (éducation, services sociaux et santé) et l'environnement familial et social des jeunes (parents, pairs) (Lachapelle, 2014 dans Larose *et al.*, 2018).



PASSER DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE : L'EXEMPLE D'ACCÈS 5

Les programmes universels de prévention du décrochage ne montrent pas les effets escomptés.

L'école se tourne vers le programme **Accès 5** (Lessard *et al.*, 2017).

La chaire de recherche du Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke envisage :

- une intervention plus ciblée;
- une collaboration renforcée avec la Maison Jeunes-Est (MJE);
- une mobilisation de partenaires.

Sont observés chez les jeunes :

- un taux de décrochage élevé : 28,4 % en 2010-2011 (MEES, 2017);
- des lacunes dans les besoins de base, comme l'alimentation;
- la fréquentation d'une école en milieu défavorisé.

Une approche partenariale, globale et territoriale de la persévérance scolaire est privilégiée.

Dans ce contexte, la réussite renvoie :

- au rendement scolaire pour les acteurs scolaires;
- à une finalité plus large qui englobe une meilleure adaptation sociale pour les acteurs communautaires.

L'école :

- fournit un appui logistique;
- assure le suivi des élèves.

La communauté :

- intervient auprès des jeunes à l'école et à la MJE;
- assure la gestion générale du programme par le coordonnateur.

La famille :

- bénéficie d'un coaching parental offert par les intervenants;
- contribue au soutien individualisé des jeunes.

Le suivi entre l'école et la MJE est fait par les intervenants communautaires.

Les indicateurs de succès sont basés sur l'évolution du rendement scolaire et le comportement.

La prise de décisions informées est possible grâce à une base de données sur la fréquentation aux activités du programme.

Des activités diversifiées sont organisées : visite de la famille, aide aux devoirs, ateliers de cuisine, collations et repas du midi, etc.

L'espace scolaire est partagé avec les différents acteurs.

Le bon déroulement est assuré par un comité de pilotage et un comité de gestion.

Des réajustements rapides sont possibles grâce aux mécanismes de gestion et à la participation de la MJE aux tables interdisciplinaires.

Bien qu'il n'y ait pas d'effet systématique sur le rendement scolaire, d'autres bénéfices d'Accès 5 sont observés, comme :

- l'engagement dans des activités socialisantes;
- des changements d'attitude vis-à-vis de l'école.



Pleins feux sur le programme Accès 5

Objectif : Favoriser la persévérance et la réussite scolaires en accompagnant des jeunes à risque de décrochage vers une meilleure adaptation scolaire et sociale.

Participants : 5 cohortes de 35 élèves du secondaire jumelés individuellement à un intervenant pivot du milieu communautaire.

Partenaires : La Maison Jeunes-Est, l'école secondaire de la Montée, les Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (PRÉE), le Centre de services scolaire de la Région-de-Sherbrooke (CSSRS), sa chaire de recherche et de nombreux partenaires financiers.

Sphères d'intervention : Le soutien psychosocial, scolaire, financier et matériel ainsi que l'organisation d'activités parascolaires.

Retombées : Une augmentation du sentiment d'auto-efficacité et d'appartenance à l'école.

¹ Il est à noter que cette étape doit être effectuée pour chacun des acteurs de la collaboration.

Les contenus présentés sont tirés de :

Larivée, S. J. *et al.* (2017). *Les pratiques de collaboration école-famille-communauté efficaces ou prometteuses : synthèse des connaissances et pistes d'intervention* [Rapport de recherche], Université de Montréal.

Larose, F. *et al.* (2018). *Une pédagogie favorisant la résilience sociale et scolaire des parents et la réussite éducative des jeunes. Impact d'interventions communautaires auprès des parents de populations vulnérables* [Rapport de recherche], Université de Sherbrooke.

Lessard, A. *et al.* (2017). *L'analyse des effets des pratiques déployées par les partenaires de la communauté dans le cadre du programme Accès 5 afin de soutenir la persévérance et la réussite des élèves à risque de décrochage scolaire provenant de territoires défavorisés* [Rapport de recherche], Université de Sherbrooke.

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. (2017). *Indicateurs nationaux AGIR*, Gouvernement du Québec.

UNE COLLABORATION DE :



Les rapports de recherche ont été réalisés dans le cadre du Programme de recherche sur la persévérance et la réussite scolaires (PRPRS) ainsi que du programme de recherches ciblées *Approches et pratiques favorisant la persévérance et la réussite scolaires* du ministère de l'Éducation (MEQ), gérés en partenariat avec le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRQSC).